



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

2020 **PROJET DE TERRITOIRE** 2026

Sommaire

3

LE GRAND DOLE,
TERRE DE PROJETS

4

UNE MÉTHODE BASÉE
SUR LA CONCERTATION

6

LE
TERRITOIRE

10

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

14

INNOVATION ET COHÉSION
DES POPULATIONS

28

ATTRACTIVITÉ ET
RAYONNEMENT
DU TERRITOIRE

32

COOPÉRATIONS
ET SOLIDARITÉS
TERRITORIALES

Édito

UN TERRITOIRE D'AMBITIONS

Le projet de territoire de notre agglomération est une feuille de route d'ici à 2026.

Sa construction par l'ensemble des élus des 47 communes et les agents de notre collectivité a permis d'aboutir à un projet concret réaffirmant l'identité de notre territoire, donnant du sens à notre action et de la lisibilité à nos priorités.

Articulé autour de quatre axes stratégiques, le développement économique, l'innovation et la cohésion des populations, l'attractivité et le rayonnement, les coopérations et les solidarités territoriales, ce projet exprime notre vision à long terme du territoire et de ses enjeux au regard de ses atouts et de l'évolution des modes de vie.

Ainsi, ce projet de territoire affirme notre volonté de tracer ensemble des perspectives et nos ambitions pour le développement de notre territoire à l'avenir.

Jean-Pascal FICHÈRE
Président de l'Agglomération du Grand Dole

Projet de territoire

Directeur de publication : Jean-Pascal Fichère, Président du Grand Dole

Rédaction : Service Pilotage et Coordination du Grand Dole

Création de la maquette originale : Elise Poncet

Crédit Photos : Services du Grand Dole

Impression : LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage :** 1000 exemplaires

Le Grand Dole, terre de projets

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est une des dernières à avoir été créée en France, le 1^{er} janvier 2008. Cependant, une longue tradition intercommunale existe sur le territoire, puisque la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est la première agglomération Jurassienne à être issue d'une fusion entre deux communautés de communes, préexistantes sur le bassin Dolois. Elle compte aujourd'hui, et depuis le 1^{er} janvier 2017, 47 communes pour 56 126 habitants.

Il résulte de cette union territoriale une culture propre et fortement identitaire, basée sur l'avancée de grands projets communs, concourant au développement local et à l'aménagement du territoire. Ainsi, le projet de territoire présenté s'articule autour d'une triple ambition de transition écologique, de cohésion territoriale et de développement économique, avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques. Il repose sur une démarche commune et concertée avec toutes les communes membres.

UNE VISION PARTAGÉE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pour rôle de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue au service du développement des structures et services utiles aux habitants, ainsi qu'aux partenaires socio-économiques et associatifs.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, une vie institutionnelle reposant sur le principe d'une gouvernance partagée, avec des conseillers communautaires et les élus municipaux, a été mise en place.

En effet, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est administrée par un Conseil Communautaire, composé de 84 délégués issus des communes membres, élus au suffrage universel direct. La représentativité proposée assure une répartition

démocratique et équitable, dans le respect de la diversité des 47 communes membres.

Parmi les principales instances de la vie institutionnelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, 10 commissions internes ont également été créées, placées chacune sous la responsabilité d'un Vice-président et/ou d'un membre du bureau délégué dédié.

Leur rôle est d'étudier les projets importants menés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Elles sont réparties comme suit :

Commission aménagement, urbanisme et habitat, politique de la Ville / 48 membres

Commission développement économique, CTEI, commerce et économie sociale et solidaire / 39 membres

Commission affaires générales / 33 membres

Commission enfance-jeunesse / 40 membres

Commission transition écologique, biodiversité, déchets et environnement / 51 membres

Commission services aux communes, coopérations intercommunales, commande publique / 40 membres

Commission mobilités / 33 membres

Commission attractivité du territoire, tourisme, politiques contractuelles, sports / 41 membres

Commission travaux, eau et assainissement, bâtiments / 49 membres

Commission actions culturelles, événementiel et vie associative / 42 membres

En outre, plusieurs commissions extracommunautaires ont été mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvégardé (CLSS)...

Il a également été créé, en plus du Conseil Communautaire, et du Bureau Communautaire (qui constitue l'exécutif de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole), une Conférence des Maires. Elle rassemble l'ensemble des Maires des communes composant l'agglomération, les Maires délégués des communes associées et l'ensemble des membres du Bureau Communautaire.

Cette Conférence des Maires a un rôle consultatif. Elle donne son avis sur les orientations budgétaires proposées par le Président de la Communauté d'Agglomération, avant le vote des conseillers communautaires. Elle est aussi amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération.

Une Conférence des Secrétaires de mairie du Grand Dole a aussi été mise en place. Cette instance d'information, d'échanges et de partage d'expérience a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des politiques intercommunales et leur articulation avec les politiques communales.

Une méthode basée sur la concertation

Le projet de territoire est un document politique et fédérateur, un outil de référence commun pour les élus et les services, une feuille de route qui donne les orientations pour le territoire, sur la durée du mandat (2020-2026).

Fruit d'une réelle démarche de concertation, ce projet de territoire a été co-construit en plusieurs étapes et élaboré à l'issue de travaux préparatoires ayant associé l'ensemble des communes de l'Agglomération.

Ainsi, à partir de novembre 2020 et durant 5 semaines, 10 questionnaires thématiques ont été envoyés aux 645 élus municipaux du territoire, au rythme de 2 questionnaires par semaine. Ces questionnaires portaient sur les thématiques suivantes :

Questionnaire 1

Relations entre les communes et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Questionnaire 2

Services aux communes

Questionnaire 3

Éducation, Enfance-Jeunesse

Questionnaire 4

Sports

Questionnaire 5

Transition écologique, environnement, services

Questionnaire 6

Mobilités

Questionnaire 7

Développement économique

Questionnaire 8

Culture

Questionnaire 9

Aménagement du territoire

Questionnaire 10

Développement touristique



30 à 40 %

des élus municipaux ont répondu à ces questionnaires

Ce qui a permis de constituer une première base de données et de réflexions s'appuyant sur le « ressenti » de chaque élu municipal vis-à-vis des compétences, actions et interventions de l'intercommunalité.

DÉFINITION DES OBJECTIFS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

Dans la continuité de l'envoi des questionnaires territoriaux, les 10 commissions de travail de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole se sont réunies une fois par mois de février à avril 2021 (soit 30 fois au total), afin de poursuivre le travail engagé, définir les objectifs de ce nouveau projet de territoire et identifier les actions qui devront être développées et mises en place durant le mandat 2020 - 2026.

Au sein de chaque commission, 3 à 4 tables de réflexion ont été organisées avec un élu rapporteur désigné à chaque table.

Une réunion a ensuite été organisée au sein des six secteurs géographiques de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, permettant ainsi d'associer à la démarche l'ensemble des élus municipaux de chaque secteur.

À l'issue de cette concertation, 4 axes de développement ont été proposés :

1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

3 INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

4 COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES



La Conférence des Maires du jeudi 1^{er} avril 2021, qui a réuni les Maires des 47 communes membres, a validé le travail élaboré par les différentes commissions et le comité technique.

TRAVAIL D'ÉCRITURE, PRÉSENTATION ET VALIDATION DU TRAVAIL

La restitution des tables rondes et la présentation du projet de territoire ont été effectuées dans les commissions de travail et les réunions de secteur,

Des points intermédiaires ont été réalisés avec le bureau communautaire (18 février 2021 et 29 avril 2021) et en Conférence des Maires (1^{er} avril 2021),

Une présentation finalisée a été présentée au Conseil de Développement (5 juillet 2021), Le projet de Territoire est adopté en Conseil Communautaire (30 septembre 2021).

Le territoire

424,43
km²

47
communes

56 126
habitants

20 872
actifs
en 2017

23 091
emplois
en 2017

11 950
employés

dans les établissements
du Territoire en mars 2021

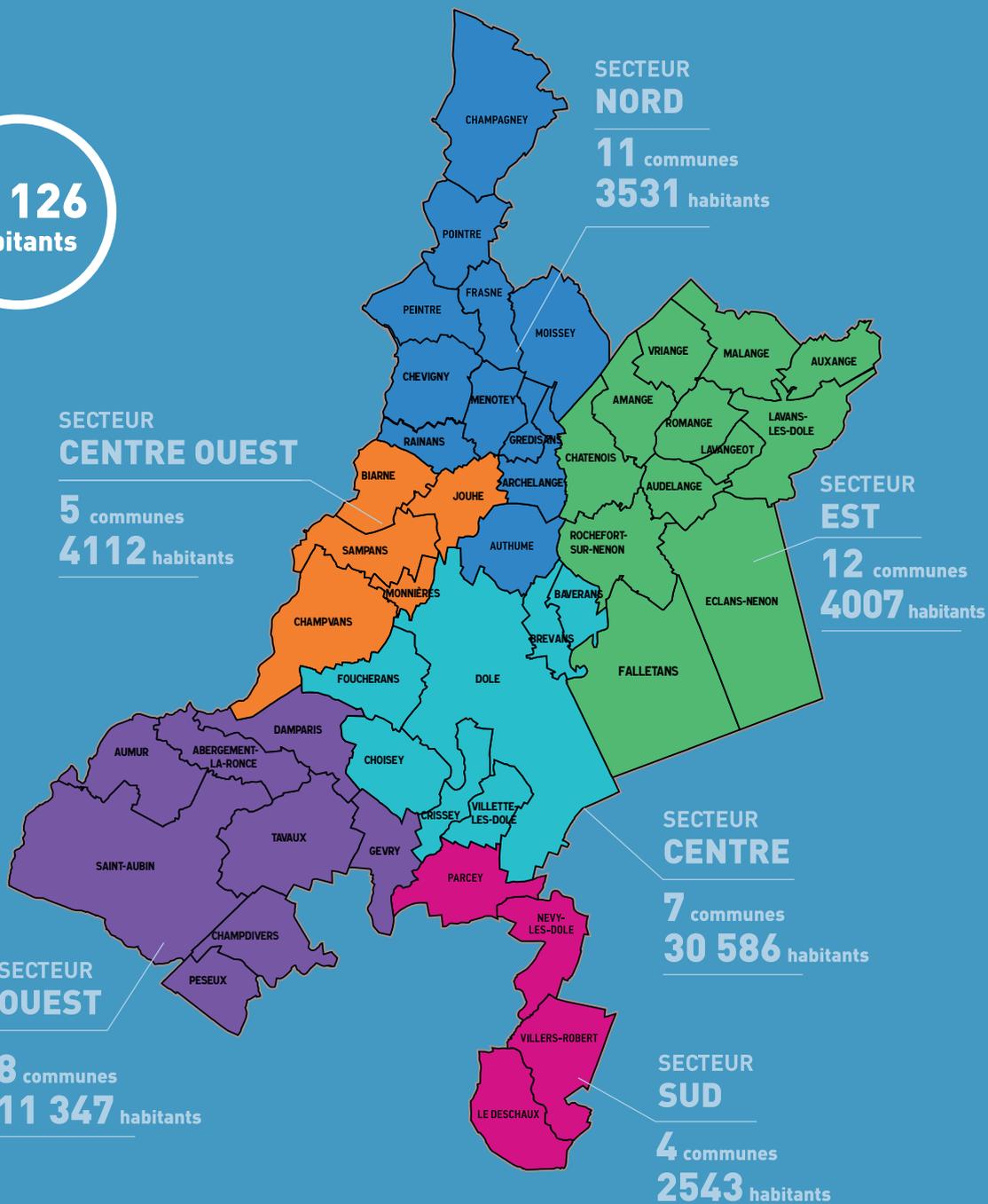
12,1
%

des 15-64 ans
au chômage
en 2017

73,2
%

des 15-64 ans
actifs
en 2017

Sources : Insee et Décidata données CCI-CMA



Les Maires et les 84 conseillers communaux

ABERGEMENT LA RONCE - Joëlle LEPETZ

AMANGE - Daniel BERNARDIN

ARCHELANGE - Thierry GAUTHRAY-GUYENET

AUDELANGE - Bernard GUERRIN

AUMUR - Bruno CHEVAUX

AUTHUME - Grégory SOLDAVINI

AUXANGE - Jean-Claude ROBERT

BAVERANS - Agnès MATHIOT

BIARNE - Olivier LACROIX

BREVANS - Denis GINDRE

CHAMPAGNEY - Pierre VERNE

CHAMPDIVERS - Olivier MEUGIN

CHAMPVANS - Dominique MICHAUD

CHÂTENOIS - Philippe BLANCHET

CHEVIGNY - Jean-Luc BONIN

CHOISEY - Hélène THEVENIN

CRISSEY - Gérard CHAUCHEFOIN

DAMPARIS - Christophe CHAUTARD

DAMPARIS - Marie-Rose GUIBELIN

DAMPARIS - Emeric PAUVRET

DOLE - Patricia ANTOINE

DOLE - Mathieu BERTHAUD

DOLE - Amandine BORNECK

DOLE - Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE

DOLE - Stéphane CHAMPANHET

DOLE - Jean-Pierre CUINET

DOLE - Isabelle DELAINE

DOLE - Catherine DEMORTIER

DOLE - Alexandre DOUZENEL

DOLE - Frédérique DRAY

DOLE - Jean-Pascal FICHÈRE

DOLE - Jean-Baptiste GAGNOUX

DOLE - Daniel GERMOND

DOLE - Isabelle GIROD

DOLE - Nicolas GOMET

DOLE - Justine GRUET

DOLE - Ako HAMDAROU

DOLE - Philippe JABOVISTE

DOLE - Laëtitia JARROT-MERMET

DOLE - Nathalie JEANNET

DOLE - Jean-Philippe LEFÈVRE

DOLE - Isabelle MANGIN

DOLE - Sylvette MARCHAND

DOLE - Mohamed MBITEL

DOLE - Maryline MIRAT

DOLE - Catherine NONNOTTE-BOUOTON

DOLE - Jacques PÉCHINOT

DOLE - Hervé PRAT

DOLE - Jean-Michel REBILLARD

DOLE - Paul ROCHE

ÉCLANS-NENON - Jacky ZASEMPA

FALLETANS - Séverine CALINON

FOUCHERANS - Jean-Luc CROISERAT

FOUCHERANS - Christine RIOTTE

FRASNE-LÈS-MEULIÈRES - Jean-Paul CHAPIN

GEVRY - Thomas RYAT

GREDISANS - Georges JEANNEROD

JOUHE - Alain DIEBOLT

LAVANGEOT - Joël PANNAUX

LAVANS-LÈS-DOLE - Micheline HENRY

LE DESCHAUX - Patrick JACQUOT

MALANGE - Hervé GUIBELIN

MENOTEY - Cyril MILLIER

MOISSEY - Dominique TRONCIN

MONNIÈRES - Patrick VIVERGE

NEVY-LÈS-DOLE - Françoise DAVID

PARCEY - Céline LABOUROT

PEINTRE - Olivier GRUET

PESEUX - Christian MATHEZ

POINTRE - Emmanuel SAGET

RAINANS - Pascal SANCEY

**ROCHFORT/NENON -
Gérard FERNOUX-COUTENET**

ROMANGE - Julien STOLZ

SAINT AUBIN - Annie PERNOUX

SAINT AUBIN - Jean-Yves ROY

SAMPANS - Gérard GINET

TAVAUX - Aline CALLEGHER

TAVAUX - Jean-Michel DAUBIGNEY

TAVAUX - Cyriel JEANNEAUX

TAVAUX - Christophe MONNERET

TAVAUX - Fabien RIGAUD

VILLERS ROBERT - Maurice HOFFMANN

VILLETTE-LÈS-DOLE - Jean-Luc LEGRAND

VRIANGE - Jacques LAGNIEN





Le territoire

Le territoire du Grand Dole dispose d'une localisation stratégique et doit valoriser son rôle à proximité du carrefour entre Paris, le couloir rhénan, le couloir rhônalpin et la Suisse. À mi-chemin entre Dijon, Besançon et Lons-le-Saunier, le Grand Dole et la ville de Dole marquent le Nord Jura de leur influence, grâce à une forte accessibilité, un réseau complet d'infrastructures de transport, un ancrage économique solide et diversifié, une offre d'équipements, commerces et services plus dense qu'ailleurs.

En plus de profiter d'un positionnement idéal au carrefour d'un nœud autoroutier, il dispose d'un réseau de routes de qualité, d'une offre ferrée nationale et régionale pour relier les deux ex-capitales régionales franc-comtoise et bourguignonne, d'un aéroport régional à rayonnement international pour des vols touristiques et de la traversée de l'Eurovélo 6, axe cyclable européen majeur.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole associe également les qualités d'un cadre de vie exceptionnel aux ressources variées. Entre Dole, ville centre et ville d'Art et d'Histoire, une faune et une flore remarquables et un terroir aux mille gourmandises, le Grand Dole est le théâtre de toutes les envies !





Des axes stratégiques...

pour répondre
aux enjeux de demain



Chacun de ces axes stratégiques se décline en objectifs opérationnels et actions, constituant ainsi le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

1 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 | INNOVATION ET COHÉSION
DES POPULATIONS

3 | ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT
DU TERRITOIRE

4 | COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS
TERRITORIALES

1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'un des principaux enjeux pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est de renforcer le rayonnement et l'attractivité de son territoire et de renforcer son identité. Cet objectif s'avère indispensable pour se démarquer des métropoles voisines et être reconnu au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté. Cela implique notamment de faire du territoire un terrain économique attractif et innovant, de dynamiser l'économie locale, de promouvoir les activités existantes et de favoriser les installations d'entreprises, afin de générer de nouvelles richesses et attirer de nouveaux habitants.

Encourager l'innovation

Dans un contexte macroéconomique fluctuant, soumis à des variations rapides et des épisodes de crise aigüe comme celui de la Covid-19, la diversité économique et industrielle du bassin du Grand Dole s'avère être un véritable atout. Les entreprises prennent la pleine mesure des grands enjeux de l'économie mondiale, comme le numérique, la transition écologique, l'industrie du futur, la responsabilité sociétale, qui génèrent en local des opportunités pour les prochaines années. La réactivité de la Communauté d'Agglomération face à ces enjeux est indispensable.

1 - ACTION /

Développer un écosystème territorial de valorisation, de distribution et de consommation autour de l'hydrogène coproduit du site industriel Inovyn.

2 - ACTION /

Accompagner les projets d'installation, de développement et d'innovation de la filière agricole.

3 - ACTION /

Renforcer le développement endogène du bassin économique par l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises, en s'appuyant sur les structures présentes (Initiative Dole Territoires, BGE, SASTI, chambres consulaires...) et les outils financiers mobilisables.

4 - ACTION /

Réduire les impacts économiques locaux de la crise sanitaire de la Covid-19 à court et moyen terme et relayer l'action de relance économique impulsée à l'échelle nationale et régionale.

5 - ACTION /

Renforcer la coordination avec les partenaires du développement économique, mettre en œuvre les "groupes-projet" adéquats pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des entreprises et lever les freins éventuels (financiers, réglementaires...)

6 - ACTION /

Poursuivre la dynamique de mobilisation des entreprises née du Contrat de Transition Industrielle et Écologique du Grand Dole.





Développer l'offre d'accueil d'entreprises

L'attractivité du bassin économique réside en partie dans sa capacité d'accueil de nouveaux projets et de nouvelles entreprises. Le PLUI du Grand Dole affirme la volonté d'une consommation économe du foncier à usage économique. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération, aux côtés de ses partenaires institutionnels, doit faire preuve d'agilité et d'innovation pour mobiliser une offre d'accueil ambitieuse et équilibrée de foncier et d'immobilier à vocation économique.

7 - ACTION /

Concrétiser l'extension de la zone économique de Rochefort-sur-Nenon (35 ha) et définir son positionnement thématique.



8 - ACTION /

Développer l'offre immobilière au sein des pôles économiques du Territoire.

9 - ACTION /

Mobiliser les moyens nécessaires à la requalification des espaces délaissés : innover dans l'ingénierie technique et financière.

10 - ACTION /

Constituer des réserves foncières pour anticiper les développements à venir mais également pour apporter des compensations agricoles et/ou environnementales.

11 - ACTION /

Accompagner les entreprises dans une consommation économe du foncier.

12 - ACTION /

Permettre l'accueil de nouvelles activités au sein des sites industriels existants.

13 - ACTION /

Faire évoluer le Centre d'Activités Nouvelles, pépinière d'entreprises du Grand Dole et compléter l'offre d'hébergement par un hôtel d'entreprises.

Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation

Le maintien d'un niveau bas de demande d'emploi dans le territoire et la réponse aux besoins de recrutements des entreprises sont deux enjeux majeurs de l'action économique de la collectivité. Certains secteurs d'activité, comme la logistique, sont d'ores et déjà impactés par une tension forte concernant la main d'œuvre disponible, quand d'autres secteurs sont confrontés à des problématiques récurrentes d'attractivité. Pour que cette problématique ne devienne pas un frein à la concrétisation de projets d'implantation ou de développement, une intervention globale, coordonnée avec les acteurs du service public de l'emploi et de la formation, est à mettre en œuvre.

14 - ACTION /

Pourvoir aux besoins des projets d'emploi en cours ou à venir, en particulier dans le secteur de la logistique (ITM, Colruyt) et de l'industrie.

15 - ACTION /

Valoriser la qualité du bassin d'emploi local en direction des porteurs de projets exogènes.

16 - ACTION /

Renforcer les parcours d'accès à l'emploi proposés au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Économique.

17 - ACTION /

Développer la formation initiale et continue sur les secteurs d'excellence.
Ex. : hydrogène, logistique, chimie, industrie agroalimentaire, céramique...

18 - ACTION /

Développer l'enseignement supérieur. Promouvoir les dispositifs de professionnalisation et d'apprentissage auprès des entreprises du Grand Dole.

19 - ACTION /

Apporter une offre d'accompagnement clé en main pour les nouveaux salariés arrivant sur le territoire et pour leur famille.

Ex. : logement, aide à l'emploi, scolarisation, loisirs...



Dynamiser le développement commercial

Confronté à des mutations profondes et des dynamiques parfois opposées, le secteur du commerce est un employeur majeur pour le territoire. Le développement de l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole a permis à la Communauté d'Agglomération de disposer d'un outil partenarial à disposition de toutes les formes de commerce et de

promouvoir l'offre locale, par le biais du site www.achetezadole.fr ou des chèques K'Dole. Il est également l'acteur du renforcement de la polarité commerciale du centre-ville de Dole. Cette action collective doit être poursuivie et renforcée au service de toutes les formes de commerce.



20 - ACTION /

Freiner l'évasion commerciale et encourager le "consommer local".

21 - ACTION /

Valoriser les filières courtes de production et de distribution.

22 - ACTION /

Assurer l'équilibre des formes de commerce au sein de Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

23 - ACTION /

Renforcer l'attractivité commerciale du Cœur de Ville de Dole.

24 - ACTION /

Maintenir les polarités commerciales périphériques et favoriser leur diversification.

25 - ACTION /

Requalifier les friches commerciales existantes et identifier celles en devenir.

26 - ACTION /

Accompagner les porteurs de projet et les initiatives des communes pour le maintien et le renforcement du commerce.

27 - ACTION /

Accompagner les entreprises dans les mutations du commerce.

28 - ACTION /

Limiter la logistique “du dernier kilomètre” des points de vente à l'échelle de l'Agglomération.

Ex. : création de plateformes logistiques.



A group of children are running joyfully through a lush green field filled with yellow wildflowers under a clear blue sky. The children are in the foreground and middle ground, some holding hands, conveying a sense of community and outdoor activity.

2

INNOVATION ET COHÉSION DES POPULATIONS

L'enjeu est de préserver et de valoriser la diversité et la qualité du cadre de vie du territoire en offrant aux habitants, aux entreprises et aux visiteurs de passage, les services, les offres culturelles et sportives, les équipements et l'environnement qui participent à l'attractivité du Grand Dole. Cet ensemble de services garantira à tous une aide dans la gestion du quotidien, contribuera à l'homogénéisation de la qualité de vie sur le territoire et, comme les axes précédents, contribuera au renforcement de l'attractivité du territoire.

Renforcer les liens entre les acteurs contribuant à la politique jeunesse

Renforcer la transversalité, la lisibilité et la coordination des acteurs est un objectif important pour développer une politique jeunesse adaptée aux enjeux du territoire.

29 - ACTION /

Adapter l'offre «enfance - jeunesse» aux besoins des familles.

30 - ACTION /

Renforcer la coopération entre l'accueil de loisirs et la commune.

31 - ACTION /

Assurer la continuité éducative entre école et accueil de loisirs.



32 - ACTION /

Communiquer davantage entre les familles et les services.

Ex. : renforcer l'accompagnement des familles dans l'utilisation de « l'Espace famille »...

Moderniser le parc scolaire et périscolaire

Cet objectif fait l'objet d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par les élus sur la rénovation des écoles, des accueils périscolaires et extrascolaires et, plus largement, sur l'ensemble des services proposés aux familles.

33 - ACTION /

Accompagner les communes dans la définition d'une nouvelle carte scolaire.

Ex. : construction d'un ALSH à Authume (restauration, bibliothèque et salle mutualisée), construction et extension de l'ALSH du Deschaux, construction d'un groupe scolaire et d'un ALSH à Rochefort-sur-Nenon et Tavaux...

34 - ACTION /

Renforcer la sécurisation des écoles dans les communes.





Définir une identité culturelle grand doloise

Une palette culturelle et événementielle diversifiée et de qualité est proposée toute l'année aux habitants du territoire.

35 - ACTION /

Donner de la cohérence et de la visibilité aux événements culturels et festifs.

36 - ACTION /

Définir des critères pour qualifier une manifestation locale de « Grand Doloise ».

37 - ACTION /

Créer des événements partagés et établir une liste et un calendrier des manifestations communales et intercommunales.

Ex. : carnaval, fête de la musique, challenge de danse, forum des associations communautaires...



38 - ACTION /

Organiser l'accompagnement en ingénierie culturelle pour les communes.

39 - ACTION /

Développer une offre culturelle innovante et de proximité.

Ex. : accompagner la transition vers des « Eco festivals » (éco-exemplarité de l'événementiel), élaborer une stratégie lecture publique 2030, organiser des échanges entre communes et écoles (concerts tournant de communes en communes, expositions sur les bus, création d'un « temps fort » annuel pour les enfants dans les écoles et en extrascolaire...

Conforter et valoriser l'éducation artistique et culturelle

Cet objectif vise à privilégier le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques, et à encourager la participation de tous à la vie artistique et culturelle.

40 - ACTION /

Mieux transmettre les informations d'offre culturelle.

41 - ACTION /

Valoriser les travaux réalisés.

Assurer un accès pour tous aux infrastructures sportives

Les équipements sportifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole visent à répondre aux besoins des associations, des clubs, des scolaires et du grand public.

42 - ACTION /

Construction d'un espace sportif couvert pour le Nord de l'Agglomération.

43 - ACTION /

Rénovation et extension des vestiaires des stades de la Pépinière à Damparis et Paul-Martin à Tavaux.

44 - ACTION /

Réhabilitation et rénovation des équipements sportifs dans les communes.



45 - ACTION /

Valoriser les événements sportifs du territoire.

Ex. : La Traversée du Grand Dole, le Marathon du Pays de Pasteur, les 30 Clochers, la Louis Pasteur, la Fête de l'Eau...

46 - ACTION /

Accompagner les clubs sportifs du territoire.

Moderniser et diversifier les offres de mobilité

Cet objectif vise à adapter l'offre de transports et à encourager les déplacements partagés ainsi que les modes doux, afin de diminuer significativement le nombre de véhicules qui empruntent quotidiennement les routes du territoire.

47 - ACTION /

Révision et déploiement du Schéma modes doux.

Ex. : maillage cyclable, place du piéton dans la ville...

48 - ACTION /

Mise en œuvre d'une politique vélo à l'échelle de l'agglomération

Ex. : « Plan Vélo », équipements et services vélo, animation et sensibilisation...



49 - ACTION /

Limiter l'impact environnemental des déplacements.

Ex. : mobilité hydrogène, électromobilité, parc de bus moins polluant, bornes de recharge pour les véhicules électriques...

50 - ACTION /

Mise en place d'un plan de mobilité avec le développement de l'intermodalité et de la mobilité pour tous.

Ex. : diagnostic et priorité de développement des services de mobilité, publics cibles, continuité avec les territoires voisins, coordination des différents services de mobilité, accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), développement des services pour les personnes âgées, isolées.

51 - ACTION /

Faire évoluer le réseau TGD

Ex. : Flexi PMR, Flexi Job, activités de loisirs, achats, santé, sorties en soirée, événements festifs, transport à la demande...

52 - ACTION /

Informers, sensibiliser sur les offres de mobilité existantes.

Ex. : guide de la mobilité « tous modes », outil numérique pour les touristes, interventions dans les entreprises et les établissements scolaires, kit de sécurité, promotion de la plateforme GoToo Dole, du service Transport À la Demande (TAD)...

53 - ACTION /

Développer les usages partagés de la voiture.

Ex. : covoiturage pour les actifs et scolaires, autopartage, autostop organisé dans les zones peu denses...







Assurer un accès à la santé pour tous

Avoir un médecin traitant, obtenir rapidement un rendez-vous, accéder à des soins médicaux spécialisés... sont des attentes qui doivent être satisfaites avec le même niveau de qualité sur l'ensemble du territoire. En ce sens, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole œuvre afin de faciliter l'accès à la santé pour tous les habitants de son territoire.

54 - ACTION /

Renforcer l'offre de soins sur le territoire.

Ex. : centre hospitalier Louis Pasteur de Dole, développement des maisons de santé...

55 - ACTION /

Mise en œuvre du Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays Dolois.

Favoriser l'accès aux services pour les seniors

Le nombre de seniors et le gain en espérance de vie sont en constante évolution. La politique du « bien vieillir » est devenue ainsi un enjeu important pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

56 - ACTION /

Rompre l'isolement

Ex. : organisation de guinguettes, animations dans le cadre de la Semaine Bleue, livraison de repas à domicile, colis de Noël, dispositif « Allô Seniors » ...

57 - ACTION /

Construction d'habitats Seniors.



Favoriser l'accès à une alimentation locale de qualité

Favoriser l'accès pour tous à une alimentation équitable, saine, gustative, porteuse de lien social et respectueuse de l'environnement est un enjeu important pour notre territoire.

58 - ACTION /

Mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays Dolois.

59 - ACTION /

Conforter le rôle du Syndicat Mixte de la Grande Tablée.



Accompagner la transition écologique

Sensible aux enjeux liés à la transition écologique, l'intercommunalité s'attache à construire un modèle de développement durable renouvelant notre façon de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble afin de répondre aux grands défis environnementaux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.



60 - ACTION /

Protéger et mettre en valeur la biodiversité.

Ex. : Création d'un Observatoire de la biodiversité...

61 - ACTION /

Faire émerger une culture environnementale sur le territoire.

Ex. : mise en place d'un plan global de sensibilisation à l'environnement, développer et accompagner l'urbanisme durable avec la création d'un éco-quartier à Damparis ...

62 - ACTION /

Lutter contre les pollutions visuelles.

Ex. : Application du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)...

63 - ACTION /

Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics.

Ex. : Favoriser la rénovation du parc de logements publics et privés, renseigner et orienter l'utilisateur vers les organismes d'aide pour la rénovation énergétique, améliorer l'éclairage public des communes...

64 - ACTION /

Poursuivre la décarbonation de l'énergie consommée sur le territoire.

Ex. : Pose d'ombrières et de panneaux photovoltaïques sur les parkings et les toitures de bâtiments communaux, schéma directeur des réseaux d'énergie...



Assurer une gestion durable de la ressource en eau et maintenir sa qualité

L'eau est un élément naturel indispensable à la vie. À ce titre, elle doit faire l'objet d'une gestion respectueuse tant quantitative que qualitative, afin de garantir l'ensemble de ses usages et fonctions pour l'homme et les milieux naturels.

65 - ACTION /

Communiquer sur l'état d'avancement du Schéma Directeur de l'Assainissement.

66 - ACTION /

Mise en œuvre d'un programme d'économie de la ressource en eau dans les bâtiments publics.



67 - ACTION /

Coordonner les travaux d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les travaux de voirie des communes.

68 - ACTION /

Travailler sur la désimperméabilisation des sols.

69 - ACTION /

Mener une réflexion sur les possibles utilisations d'eaux non traitées

Ex. : arrosage d'espaces verts...

70 - ACTION /

Étude sur la sensibilité des nappes phréatiques face aux pollutions.

71 - ACTION /

Étude sur la ressource en eau du territoire et adaptation au changement climatique.

72 - ACTION /

Étude et restauration des cours d'eau en lien avec le Syndicat Mixte Doubs Loue.

73 - ACTION /

Sensibiliser l'utilisateur à la mise en œuvre de récupération des eaux de pluie.



Améliorer le service de gestion des déchets en réduisant son impact environnemental

Avec l'accélération de l'urbanisation, la quantité de déchets à traiter par les collectivités augmente constamment. Des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement doivent être développées afin d'assurer une collecte performante des déchets tout en préservant la qualité de vie des habitants.

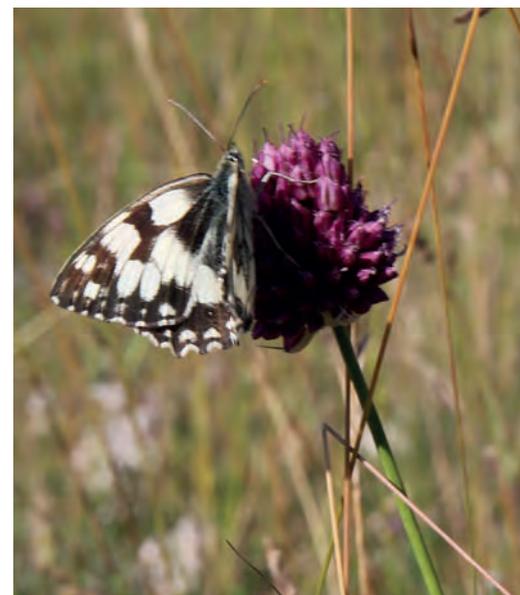
74 - ACTION /

Mise en œuvre de l'obligation de gestion séparée des bio déchets.

75 - ACTION /

Plan de prévention des déchets et optimisation de la collecte.

Ex. : aider à développer des filières de recyclage dans les entreprises...



76 - ACTION /

Favoriser les bons gestes au quotidien.

Ex. : organiser des journées de sensibilisation sur les communes du territoire, relayer et accompagner la communication sur la gestion des déchets...

77 - ACTION /

Réduire les déchets verts collectés en favorisant la gestion de proximité.

Ex. : expérimentation d'une aire de broyage des déchets verts sur le site de la déchèterie de Saint-Aubin...

Poursuivre la transformation numérique du territoire

En développant les outils numériques dans toutes les communes du territoire, l'objectif est d'offrir une multitude de services connectés capables à la fois de répondre aux nouveaux usages, aux nouveaux modes de consommation des habitants, mais également d'accompagner la transition écologique. L'aménagement numérique est une clé pour l'attractivité, la compétitivité et l'égalité des territoires.

78 - ACTION /

Finalisation du déploiement de la fibre optique FTTH sur le territoire.

79 - ACTION /

Animation d'ateliers numériques sur le territoire.

Sécuriser l'espace public et stratégie locale de prévention de la délinquance

Les routes, les places, les rues piétonnes sont des espaces publics où l'ensemble des habitants et utilisateurs se croisent et se côtoient. La prise en compte de la sécurité au travers de l'aménagement de ces espaces contribue à l'amélioration de l'ambiance urbaine. Ces aménagements, qui prennent en compte les besoins des personnes, permettent ainsi aux publics de coexister et de vivre ensemble de façon plus harmonieuse.

80 - ACTION /

Déploiement de la vidéo protection sur le territoire.

81 - ACTION /

Réflexion sur la mise en place d'une police intercommunale.

Ex. : sécurisation des abords des écoles, surveillance de nuit, présence rassurante...



82 - ACTION /

Sécurisation et prévention routière intercommunale.

Ex. : mise à disposition de radars pédagogiques dans les communes du territoire, contrôle de vitesse, semaine de l'éclairage organisée pour le grand public, Journées de prévention pour les scolaires du territoire, attestation de Première Éducation à la Route (APER), délivrance du permis piéton et permis cycliste pour les primaires...

83 - ACTION /

Améliorer la prévention auprès du public «jeunes exposés à la délinquance».

Ex. : campagne de prévention par la Police Municipale, interventions dans les écoles...

3

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

L'objectif est de développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en faisant la promotion des atouts des communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Avec ses héritages légués par des siècles de vie et de développement, ses monuments historiques, ses forêts, sa biodiversité, ses infrastructures de qualité, la Communauté d'Agglomération peut se positionner comme une grande destination française, voire européenne.

Développer les atouts touristiques, les équipements de loisirs et de plein air

Avec sa position géographique avantageuse, son environnement naturel, son patrimoine et ses nombreux services, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie privilégiés.

84 - ACTION /

Digitalisation du territoire et développement du tourisme numérique.

85 - ACTION /

Finalisation du projet de réhabilitation de l'ancienne voie ferrée «Voie Grévy» en voie douce et aménagements des liaisons dans les communes.

86 - ACTION /

Aménagement ou réhabilitation d'aire de jeux et de parcours santé dans les communes.

87 - ACTION /

Développer l'offre d'hébergements de grande capacité et communiquer davantage sur les structures existantes.

Ex. : encourager l'adhésion aux labels touristiques existants, recenser le patrimoine foncier de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les porteurs de projets touristiques, valoriser le patrimoine mobilier parfois vieillissant, référencer les propriétaires de résidences secondaires pour valoriser les lots non marchands...

88 - ACTION /

Renforcer la gastronomie.

Ex. : gagner en qualité et reconnaissance (label), développer les parcours dédiés, développer et recenser les marchés des producteurs locaux, et proposer la gratuité pour les exposants / commerçants du secteur...

89 - ACTION /

Améliorer la mobilité depuis l'aéroport Dole - Jura.

Ex. : Prévoir un arrêt de bus TGD ou astreinte de taxi avec rotation de planning, proposer des locations de voitures ou vélos au départ de l'aéroport, revoir la stratégie de la plateforme aéroportuaire et se raccorder à un hub européen...

90 - ACTION /

Mettre en avant le patrimoine naturel et fluvial.

Ex. : valoriser les circuits et randonnées thématiques entre les communes, améliorer la communication sur la forêt de Chaux et son stationnement pour en favoriser l'accès, améliorer l'offre de services sur le canal auprès des plaisanciers et itinérants, circuit des carrières...

91 - ACTION /

Favoriser l'accueil des touristes sur le canal et le Doubs.

92 - ACTION /

Développer le tourisme industriel.

Ex. : visite de Solvay / Inovyn à Tavaux, visite des cités jardins à Tavaux et Damparis...

93 - ACTION /

Développer le tourisme d'affaires.

Ex. : buffet de la gare de Dole, La Commanderie, Dolexpo...

94 - ACTION /

Favoriser la notoriété du Grand Dole à l'échelle régionale.



Valoriser notre histoire et relier nos patrimoines

La réhabilitation et la valorisation du patrimoine constituent un enjeu stratégique pour le tourisme et contribuent également à créer un véritable sentiment d'appartenance au territoire.

95 - ACTION /

Identifier et communiquer sur le patrimoine des communes.

Ex. : créer un visuel commun (logo), publier une brochure touristique de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, mettre en place une signalétique du patrimoine commune, organiser un circuit des églises des communes du Grand Dole...



96 - ACTION /

Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Dole (PSMV).

97 - ACTION /

Réhabilitation, rénovation et mise en valeur du patrimoine communal.

Ex. : croix, lavoirs, églises, chapelles, clochers, horloges, fontaines...

98 - ACTION /

Identifier, animer et faire découvrir le patrimoine naturel local.

Ex. : Réserve nationale du Girard, forêt de Chaux et massif de la Serre, basse vallée du Doubs, les Monts Dolois...



Identifier les potentialités immobilières et foncières sur les communes

Cet objectif est indispensable pour déterminer les secteurs à densifier et à protéger, ainsi que pour mettre en œuvre une politique de développement et d'aménagement pérenne sur le territoire.

99 - ACTION /

Recenser le foncier disponible, les bâtiments et les locaux (anciennes salles de classe...), et établir une base de données.

Améliorer l'accueil des gens du voyage

En matière d'accueil, d'habitat et de stationnement des gens du voyage, les élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole recherchent un équilibre entre la préservation du mode de vie itinérant des gens du voyage d'une part, et la nécessité du maintien de l'ordre public et le respect du droit de propriété d'autre part.

100 - ACTION /

Aménager une nouvelle aire de grands passages aux normes règlementaires.





4

COOPERATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Cet axe vise à développer la cohérence entre les différentes communes membres du Grand Dole, en vue d'améliorer son attractivité tout en respectant les solidarités territoriales. L'organisation du territoire doit ainsi permettre de faire du Grand Dole un territoire équilibré sur le plan de l'accès et des connexions interterritoriales, de l'occupation de l'espace, de la répartition des services et des infrastructures.

Organiser et renforcer les relations entre les 47 communes et le Grand Dole

Avec le renforcement de l'intercommunalité, les relations entre les communes et les intercommunalités sont devenues essentielles. Il est désormais indispensable que la démarche intercommunale soit portée par tous et que l'ensemble des intercommunalités, quelle que soit leur taille, se donnent les moyens d'associer pleinement l'ensemble des communes membres qui les composent.

101 - ACTION /

Élaboration d'un Pacte de Gouvernance.

102 - ACTION /

Élaboration d'un Pacte de Solidarité Fiscal et Financier.

103 - ACTION /

Renforcer le dialogue, confirmer le sentiment d'appartenance des communes à l'agglomération et développer une solidarité intercommunale.

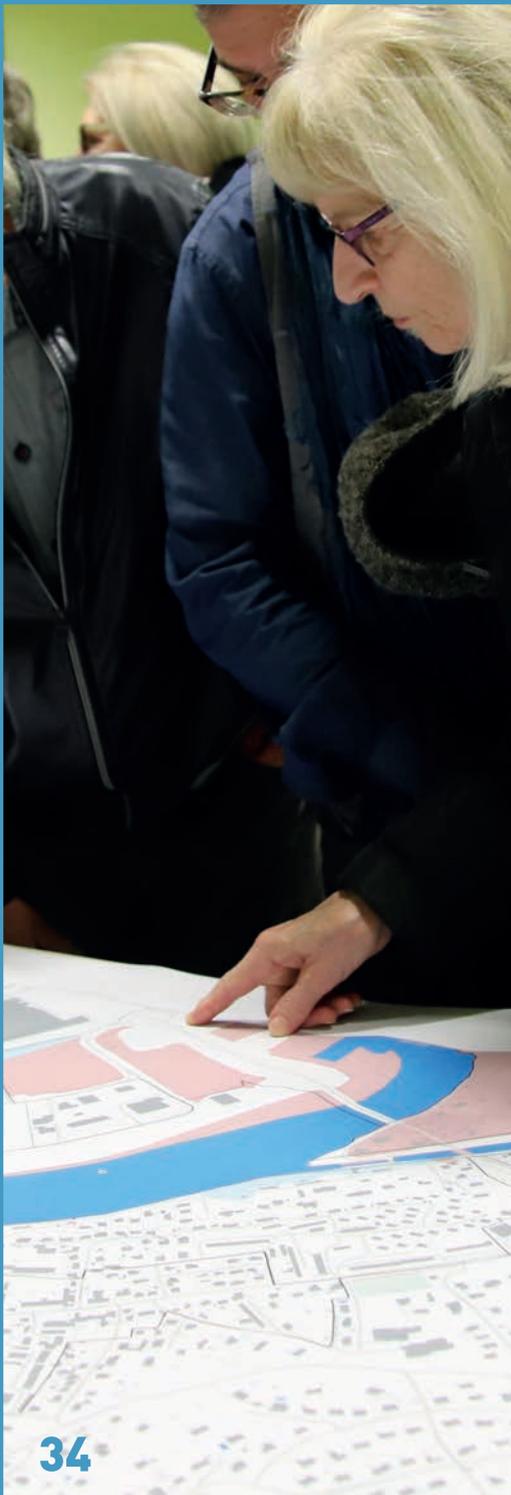
Ex. : organiser un temps fort annuel «tournant» dans les communes, mettre en place un référent «communication» par commune...

104 - ACTION /

Développer des supports de communication à destination des communes.

Ex. : le « compte-rendu du conseil communautaire », Grand Dole le Mag, page Facebook, compte Instagram...





Organiser l'ingénierie territoriale

L'ingénierie territoriale est essentielle pour accompagner la conception et la définition d'une stratégie de territoire réaliste et cohérente. Le développement et l'aménagement du territoire, ainsi que la mise en œuvre des projets de l'intercommunalité, nécessitent une organisation optimale de cette dernière.

105 - ACTION /

Élaboration d'un nouveau Schéma de mutualisation des services.

Ex. : partage de matériels au profit des communes, réseau d'échanges entre les agents communaux et les agents du Grand Dole, cellule d'expertise technique, informatique et numérique au profit des communes, renfort du dispositif d'achats groupés « Club Acheteurs » ...

106 - ACTION /

Mise en place d'une administration éco-exemplaire.



107 - ACTION /

Création d'une Administration Locale Partagée.

108 - ACTION /

Développer et renforcer le service de remplacement de personnels au profit des communes.

Ex. : secrétaires de mairie, personnels techniques

Coopérer avec les territoires voisins

La coopération territoriale a pour but de favoriser le développement équilibré du territoire, en favorisant une gestion commune des problématiques locales et des échanges sur les bonnes pratiques en matière de développement urbain et rural, de développement des relations économiques et de mise en réseau de tous les acteurs.

109 - ACTION /

Rédaction d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

110 - ACTION /

Renforcer les liens et interactions entre les intercommunalités du pays Dolois pays Pasteur.



111 - ACTION /

Renforcer la collaboration avec les intercommunalités du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté.





GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Hôtel d'agglomération • Place de l'Europe • 39100 DOLE
Tél. 03 84 79 78 40 • Mail : info@grand-dole.fr